Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 111 (2013)

Heft: 4

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dossier «Afrique: vers l'abandon de l'excision?»

Dans son édition de février 2013 (numéro 156), le magazine belge «axelle» publie un excellent dossier de six pages signé par Sabine Panet et résumé comme suit: «L'excision sera-t-elle bientôt enterrée? C'est l'espoir que nourrissent des organisations de terrain et des communautés africaines. De l'Egypte à l'Ethiopie en passant par le Sénégal, diverses initiatives locales ont amené certains groupes de population à protéger leurs filles contre cette tradition aux conséquences ravageuses. Dans ces villages où exciser se conjugue au passé, les femmes prennent une autre place dans la société et cet exemple positif se propage comme une bonne nouvelle.»

Seul magazine féministe en Communauté française de Belgique, «axelle» propose chaque mois divers regards sur le monde, ici et ailleurs, avec l'envie que l'égalité devienne enfin réalité.

Voir aussi: www.axellemag.be

Semaine européenne de la vaccination 2013

La prochaine Semaine européenne de la vaccination aura lieu du 20 au 27 avril 2013. Dans le cadre de cette action, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) diffuse un flyer (en français, allemand, italien et anglais) pour annoncer l'existence d'un carnet de vaccination électronique qui a été élaboré par la Professeure Claire-Anne Siegrist.

Les flyers peuvent être téléchargés sur le site www.mesvaccins.ch

Le 6^e rapport sur la nutrition en Suisse



Les rapports sur la nutrition en Suisse constituent un moven efficace de faire le bilan dans ce domaine. Publiés tous les sept ans, ils décrivent la situation contemporaine en matière de nutrition, permettant ainsi de prendre des mesures ciblées pour améliorer l'état de santé de la population suisse. Les rapports des années 2005 et 2012 sont disponibles gratuitement sous forme électronique. Il existe également en version PDF une brochure «Stratégie alimentaire suisse 2013-2016» résumant en 20 pages les principales conclusions du 6e rapport sur la nutrition en Suisse. Voir aussi: www.bag.admin.ch > thèmes >

Vaccination contre la coqueluche

nutrition et activité physique

En 2012, environ 7400 cas de coqueluche ont été déclarés en Suisse; ce qui signifie près de deux fois plus qu'en 2011. Comme il s'agit d'une maladie particulièrement dangereuse pour les nourrissons, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) ont revu et adapté les recommandations de vaccination contre la coqueluche, lors de leur évaluation annuelle des vaccinations recommandées en Suisse (Plan de vaccination).

La vaccination est recommandée aux femmes enceintes dont le dernier rappel contre la coqueluche remonte à plus de 5 ans.

En outre, un schéma de vaccination accéléré en trois doses à 2, 3 et 4 mois est recommandé pour les nourrissons qui fréquenteront une structure d'accueil collectif (crèche, maman de jour, groupe de jeu, etc.) avant l'âge de 5 mois.

Les recommandations de vaccination contre la coqueluche déjà en vigueur restent valables: trois doses à 2, 4 et 6 mois, une dose entre 15 et 24 mois et une dose entre 4 et 7 ans.

Depuis 2012, un rappel est recommandé aux adultes entre 25 et 29 ans ainsi qu'à toute personne dont la dernière vaccination remonte à plus de 10 ans et qui est en contact régulier avec des nourrissons de moins de 6 mois.

Source: Communiqué de presse OFSP du 25. 2. 2013

Diane 35 et ses génériques: Swissmedic fait le point

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) va retirer du marché français le médicament Diane 35 et ses génériques. Contrairement à la France, l'autorisation délivrée en Suisse à ces préparations hormonales combinées est restreinte aux femmes qui présentent de l'acné et certains autres troubles cutanés et qui souhaitent également une contraception. Dans cette indication, ces préparations peuvent continuer à être utilisées.

Diane 35 et ses génériques sont autorisés en Suisse dans le traitement de l'acné (résistante à d'autres thérapies) et de certains troubles cutanés («manifestations d'hyperandrogénie») chez les femmes qui souhaitent également une contraception. L'indication comme contraceptif uniquement n'est pas autorisée. Les risques majeurs, à savoir les thromboses veineuses et les embolies pulmonaires, sont par ailleurs connus de longue date. Ils sont rares, mais potentiellement graves. Leur incidence (environ 1:1000) est comparable à celle observée avec les pilules contraceptives de troisième et quatrième génération et deux fois plus élevée qu'avec celles de deuxième génération.

Vous trouverez sur le site de Swissmedic les toutes dernières informations sur cette catégorie de médicaments, leur sécurité et les mesures de précaution à observer

www.swissmedic.ch Source: Swissmedic, février 2013

Cyberharcèlement, jeux, smartphones: ce que les parents veulent savoir



Le programme national Jeunes et médias met désormais à disposition du public la brochure «Compétences médiatiques: conseils pour utiliser les médias numériques en toute sécurité». Ce guide apporte des réponses scientifiquement étayées aux principales questions que se posent les parents sur l'utilisation des médias par leurs enfants.

Elaboré par une équipe de recherche en psychologie des médias de la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW), ce guide fait partie du programme «Jeunes et médias» mis en œuvre par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). La 2e édition a été entièrement revue et actualisée. Des références ont été ajoutées pour permettre aux lecteurs d'en savoir plus en consultant les ouvrages, les études et les sites Internet contenant du matériel pédagogique relatif aux médias.

La brochure est disponible gratuitement. Elle peut être commandée à l'adresse électronique verkauf.zivil@bbl.admin.ch en précisant le numéro de commande: 318.850.f pour le français, 318.850.d pour l'allemand ou 318.850.i pour l'italien.

«Santé 2020»: une stratégie globale en faveur du système de santé

Le Conseil fédéral a approuvé en janvier 2013 la stratégie globale «Santé2020». Touchant l'ensemble du système de santé, celle-ci comprend 36 mesures visant à assurer la qualité de vie, à renforcer l'égalité des chances, à améliorer la qualité des soins et à optimiser la transparence. La mise en œuvre de ces mesures se fera progressivement au cours des prochaines années, et ce, de concert avec les principaux acteurs impliqués. Le but visé consiste à aménager le système de

santé suisse de manière optimale afin de pouvoir relever les défis à venir et faire en sorte qu'il reste financièrement supportable.

Le rapport complet et ses graphiques complémentaires se trouvent sur: www.gesundheit2020.ch

«Protection de la sphère privée et des données au travail — un droit légitime»



La sphère privée est un bien fondamental qui requiert une protection particulière. Ceci vaut également dans le monde du travail, aspect auquel l'employeur doit porter une attention particulière. Cependant, la sphère privée de l'employé s'arrête là où commencent les intérêts commerciaux de l'employeur ou là où la loi le prescrit. Une nouvelle brochure (12 pages) résume ces questions. Conçue comme une introduction à la problématique, cette brochure informe sur les obligations de l'employeur lorsqu'il installe une vidéosurveillance, sur les dispositions à prendre lorsqu'un employé passe trop de temps à surfer sur la toile ou sur le fait

que l'employeur ne peut consulter que des sources accessibles au public lorsqu'il veut s'informer sur des postulants. La brochure peut être commandée gratuitement auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence et téléchargée à partir du site: www.leprepose.ch

Source: Service d'information du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, 28.1. 2013